



Brantôme en Périgord, le 22 mai 2024

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 28 mai 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 28 mai 2024

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 09 avril 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Subventions – participations et refacturation de frais :

3. Attribution des subventions de fonctionnement 2024 aux associations ;
4. Fête de la rosière de la commune déléguée d'Eyvirat : attribution d'une dotation à la rosière et à ses demoiselles d'honneur ;
5. Refacturation des frais de mise en fourrière d'un véhicule à son propriétaire ;

Ressources humaines :

6. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service technique ;
7. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité lié à la fréquentation des salles polyvalentes ;
8. Convention de mise à disposition d'un surveillant de baignade diplômé BNSSA par le GESALT 24 ;

Cadre de vie :

9. Occupation exceptionnelle du parvis de l'abbaye par un groupe de voitures de collection : détermination des règles et du tarif ;
10. Approbation du règlement de Signalisation d'Information Locale (SIL) de la commune de Brantôme en Périgord ;
11. Reprise définitive des concessions en état d'abandon dans les cimetières communaux des communes déléguées ;

Divers :

12. Convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : canalisations souterraines et occupation de terrain lieu-dit « Les reclus » ;
13. Approbation de la modification des statuts et du règlement intérieur du SMIPS de Nontron ;

Questions complémentaires